

L'aventure de monsieur de Douhet

Petite histoire d'une vieille histoire

par André-Guy Couturier*

ROBERT MARGERIT aimait l'Histoire et y a trouvé fort souvent matière à nourrir son inspiration. En témoignent non seulement l'écriture de quelques ouvrages strictement historiques tel son *Waterloo* mais aussi, dans nombre de ses romans et nouvelles, une dimension historique qui, sous divers aspects, est une composante essentielle de la fiction.

C'est donc une démarche toute légitime et à coup sûr riche d'enseignements sur les mécanismes intimes de la création littéraire chez Robert Margerit que de s'interroger sur les rapports que ses histoires entretiennent avec l'Histoire : Histoire comme réserve de sujets et de personnages ? Histoire comme matière brute à façonner en objet de littérature ? Histoire caution de vérité ou encore comme stimulation de l'imaginaire ? Sans doute un peu de tout cela et même davantage.

Autant de questions donc d'un grand intérêt et qui, pour être convenablement traitées, supposeraient de longues recherches et la prise en compte d'un vaste corpus. À défaut, cependant, nous avons cru possible d'y donner un début de réponse en nous appuyant sur un objet d'étude plus limité : à savoir la nouvelle historique intitulée *L'aventure de monsieur de Douhet* et ses deux textes-sources. Nous avons la chance, en effet, de posséder dans le fonds Margerit deux récits « historiques » de notre auteur qui de toute évidence ont provoqué et nourri l'écriture de la nouvelle. Comparés entre eux, ces trois textes donnent un aperçu significatif sur la manière dont l'écrivain, à la fois, s'appuie sur l'Histoire et se l'approprie pour ensuite s'en détacher et faire œuvre de fiction originale.

* André-Guy Couturier, professeur de Lettres à l'IUUFM du Limousin

Trois récits en cascade

Devenu rédacteur au *Populaire du Centre* en 1931, Robert Margerit se voit confier les rubriques cinématographique, artistique, théâtrale et littéraire. Puis en 1933, de sa propre initiative, il lance une nouvelle rubrique intitulée : *L'Histoire Limousine*.

Dans les premières livraisons de ce qui va devenir une chronique poursuivie avec plus ou moins de régularité¹ jusqu'en 1942, s'observe déjà, en même temps que de solides connaissances², un intérêt prononcé pour la période révolutionnaire. C'est ce que l'on constate en particulier avec la parution en deux temps, les 27 juillet et 28 août 1937, d'une étude³ consacrée au phénomène de *La Grande Peur à Limoges*.

De cette étude – qui constitue en l'occurrence notre premier document – on peut à juste titre dire qu'elle s'inscrit dans une démarche résolument historienne. En effet, Robert Margerit ouvre son texte par une introduction dans laquelle il présente ses sources en les assortissant des réserves d'usage relatives à leur fiabilité. Puis il fait un récit détaillé des divers événements survenus à Limoges les 29 et 30 juillet 1789. Enfin, il conclut son propos par une réflexion sur les origines de ce phénomène et ses conséquences tant au niveau local que national.

Même si parfois on a l'impression que l'auteur se laisse emporter avec une certaine jubilation par son sujet, il n'en assume pas moins le statut « historique » de son texte. C'est ainsi qu'il prend la précaution de dire qu'il s'est appuyé « sur les travaux des érudits qui l'ont précédé » et qu'il a « préféré laisser de côté des apports suspects quoique pittoresques ». De plus, son discours, cautionné par quelques citations de contemporains, est fréquemment

1. Notamment en 1937 et, sous l'Occupation, pendant les années 1941-1942, dans *L'Appel du Centre*.

2. On se souviendra que, pendant les temps impécunieux de ses études de notariat, Robert Margerit fréquente assidûment les Archives Départementales pour y faire des recherches au service de généalogistes parisiens. Débute alors une passion pour l'Histoire qui le suivra tout au long de sa vie.

3. Le terme « d'étude » est celui-là même qu'utilise Robert Margerit.

modalisé par des formules⁴ destinées à marquer la nécessaire prise de distance de l'historien vis-à-vis des témoignages.

Au commencement était donc l'Histoire !

Si nous passons maintenant à notre second⁵ document, nous constatons qu'il s'agit en quelque sorte d'une suite. Paru⁶ peu de temps après le précédent, le 22 décembre 1937, celui-ci est présenté ainsi par Robert Margerit :

« Il y a quelques mois, nous avons publié une étude sur La Grande Peur à Limoges. Voici une aventure réelle, arrivée à deux gentilshommes limousins et à sept paysans, qui se rattache au phénomène mystérieux de cette panique et qui l'illustre d'une façon amusante ».

Même si le titre de ce second texte : *L'Aventure de messieurs de Douhet et de Bélinay* a des allures bien romanesques, le contrat de lecture proposé par son auteur reste donc essentiellement historique. L'emploi des termes « illustre » et surtout « réels » en atteste. Et effectivement, le récit, plutôt court (environ mille mots), s'en tient pour l'essentiel à l'énoncé des diverses péripéties. Des faits en grand nombre mais rien que des faits, comme il sied au genre historique. Il est dommage que Robert Margerit ne nous ait pas fait connaître ses sources, mais on peut supposer (avec toutefois la prudence qui s'impose) qu'il s'est contenté de rapporter les informations auxquelles il a eu accès, en les organisant de telle sorte que l'intelligence des événements en soit parfaitement claire et accessible.

Néanmoins, si l'intention et le texte restent historiques et l'historien globalement cantonné dans son rôle, on observe ici et là quelques paroles de protagonistes rapportées au style direct qui sont de toute évidence des inventions. Le romancier qui sommeille en Robert Margerit historien aurait-il tendance à tirer la couverture à lui ?

L'on voit, en tout cas, à la lecture de ce récit haut en couleurs et allègrement mené, que l'Histoire⁷ procure à

4. Par exemple : « Il semble » ; « Malgré certains récits, il ne paraît pas que » ; « Si l'on ose dire » ; « Cela ne semble pas, sinon vrai, du moins indiscutablement établi ».

5. Ces deux premiers documents figurent en annexe à la suite de notre article.

6. Également dans la rubrique consacrée à *L'Histoire Limousine*.

Margerit journaliste historien de quoi satisfaire son besoin de romanesque et son goût de conter.

Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que de ce récit de faits vrais il va tirer la matière d'une nouvelle, écrite presque simultanément au tout début de l'année 1938. Sous le titre très proche de *L'Aventure de monsieur de Douhet*, il nous en a laissé trois versions, dont l'une fut publiée dans les *Oeuvres Libres* en avril 1944 et dont les deux autres restèrent inédites. C'est une de ces deux dernières qui figure dans le recueil récemment paru du *Cabriolet Volant*. C'est également celle-ci que nous avons retenue comme troisième document d'étude pour permettre au lecteur d'en prendre aisément connaissance.

La comparaison de cette nouvelle avec les deux premiers documents offre une occasion privilégiée d'observer comment Robert Margerit s'inspire de l'Histoire et s'en nourrit pour faire acte de création littéraire.

Petite fabrique de littérature

Orchestration

Si l'on s'interroge tout d'abord sur la trame événementielle, on s'aperçoit que les faits – « réels » – sont repris avec une grande fidélité dans la nouvelle. Apparemment, Robert Margerit s'est senti contraint de rester en conformité avec son texte-source. Mais on peut penser aussi que la matière fournie par l'Histoire était suffisamment riche et porteuse en elle-même pour qu'il n'ait pas besoin de la retoucher ni d'inventer. Ce qui est frappant, c'est qu'à peu d'exceptions près chaque paragraphe du récit historique⁸ fait l'objet d'une reprise dans la nouvelle, mais en beaucoup plus développé.

Cependant, si la trame reste strictement la même, on note certaines différences de structure qui manifestent

7. « Petite Histoire » s'entend car l'« aventure » en question, qui concerne deux gentilshommes qui faillirent être lynchés par ceux-là mêmes à qui ils venaient prêter main-forte contre des brigands imaginaires, n'était pas de nature à changer le destin de la France !

8. Il s'agit bien entendu du texte présenté par Robert Margerit comme une *illustration* du phénomène de la Grande Peur. **Par commodité nous le désignerons désormais par la lettre « H ».** Quant à la nouvelle, nous la désignerons par la lettre « N ».

déjà en *N* le passage au texte littéraire. Celles-ci s'observent principalement dans l'ouverture et la fermeture du récit.

Ainsi, en *H*, Robert Margerit introduit-il son récit d'une manière très conventionnelle et conforme à ce que l'on peut attendre d'une narration historique : situation de l'action dans son cadre spatial et temporel, mention de la menace qui pèse sur le pays et présentation rapide du Comte de Douhet, principal protagoniste. En *N*, au contraire et d'une manière beaucoup moins didactiquement expositive, c'est à notre imagination que le texte s'adresse en premier puisqu'il s'ouvre sur la vision panoramique d'un paysage agreste et tout empreint de sérénité estivale :

« Le soleil de cinq heures ardaït encore puissamment.

On arrivait à la fin juillet...Déjà, la brume des beaux soirs d'été poudroyait dans le val... »

Et puis très vite, nos nerfs sont brusquement sollicités lorsque, rompant cette harmonie du soir, arrive à bride abattue un cavalier dont on nous laisse habilement ignorer quelle urgence ainsi le presse.

Elle est très cinématographique cette façon d'ouvrir le texte avec le plan panoramique du début, puis un gros plan sur la poitrine trempée de sueur d'une paysanne se désaltérant, et enfin le travelling qui suit la course effrénée du cheval emportant son cavalier. Avec ce début in medias res, sorti tout droit de l'imagination de l'écrivain, et qui suscite curiosité et émotion, nous voilà d'emblée installés dans un autre univers, celui de la fiction. Pris au piège de la narration, captivés, nous sommes prêts à suivre l'illusionniste là où il veut bien nous mener. Comme on vient de le voir, Robert Margerit a changé de registre et de type d'écrit.

Symétriquement, pourrait-on dire, puisqu'il s'agit de la fin du récit et alors que *H* se termine sur la mention sèche et laconique de la libération des infortunés prisonniers, la nouvelle se clôt sur un tableau vivant et une

scène dialoguée. On y voit, dans la voiture qui les ramène chez eux, monsieur de Douhet et son ami le baron de Bélinay qui devisent et méditent sur leur avenir et la folie des hommes. Par cet artifice, qui permet au lecteur de partager jusqu'au bout les émotions des deux héros, l'écrivain peut aussi se cacher derrière les paroles de ses personnages pour exprimer une morale qu'en *H* il s'est prudemment (?) gardé de tirer⁹.

Puissance et privilège du récit de fiction, qui permet de dire bien des choses sans en avoir l'air !

Une autre modification, enfin, mais dans le corps de l'histoire cette fois, appelle le commentaire. Il s'agit de l'importation dans la nouvelle, après l'annonce du départ des prisonniers pour Limoges, d'une longue évocation des journées¹⁰ de la Grande Peur à Limoges. Cohérente avec la thématique du texte et conforme à la tonalité d'ensemble du récit, la relation qui en est faite contribue à transporter un peu plus le lecteur dans l'atmosphère survoltée de ces folles heures de panique générale. Mais, sans rapport direct avec l'aventure de monsieur de Douhet et de ses compagnons, cet ajout risque d'apparaître comme un hors-d'œuvre plutôt gratuit et un peu maladroit. La question mérite d'être posée.

On ne fera certes pas l'injure à Robert Margerit de penser qu'en usant d'un tel artifice il souhaitait seulement allonger sa nouvelle en réinvestissant un matériau historique disponible¹¹. En revanche, il n'est pas exclu qu'il ait voulu se faire plaisir en évoquant de nouveau, entre autres images fortes, la figure du maître de poste de La Barre dûment mis en scène, cette fois, à « l'Auberge des Trois Anges ». On sait, en effet, par une confidence glanée dans son journal intime, à quel point la lecture de cette anecdote historique l'avait marqué :

9. Le texte *H* présente en appendice la pirouette suivante : « Cette histoire est de celles auxquelles on pourrait adjoindre une moralité. Elle est si facile à déduire qu'on laissera à chacun le soin de la formuler soi-même ».

10. Les 29 et 30 juillet 1789.

11. À peu de choses près, cet ajout reprend, parfois même mot pour mot, le contenu narratif de son étude relative à *La Grande Peur à Limoges*. (cf. notre premier document).

« Je n'avais pas vingt ans lorsque, en lisant une monographie limousine, je suis devenu le maître de poste de La Barre apportant à Limoges, au trot de son roussin, le microbe de la Grande Peur. Cette sensation initiale et vorace, je l'ai gavée pendant plus de trente années de toute la documentation que je pouvais découvrir ici ou là¹² ». On sait aussi que par la suite, dans sa production romanesque, Robert Margerit reviendra souvent sur certains événements historiques ayant frappé son imagination et qu'il en fera des sujets privilégiés d'écriture.

Cela dit, et bien que ce long développement sur les événements de Limoges soit très proche de celui de l'étude parue dans *L'Histoire Limousine*, Robert Margerit essaie de nous le faire oublier en usant avec opportunité de dialogues ou de petits détails inventés qui donnent agréablement le change : « Malgré la panique, les gens allaient en hâte vider un pot à l'auberge des Trois Anges... ; Maître Cibot faisait des affaires d'or... ; par précaution, à mesure qu'il recevait l'argent, il descendait le cacher dans sa cave ». Par ailleurs, introduisant une pause dans l'histoire pendant le temps de laquelle est censé se faire (fictivement bien sûr) le transfert des prisonniers, cet ajout peut être considéré comme assurant une double fonction dramatique : celle de procédé de retardement donc de mise en suspens, et celle de contrepoint démultiplicateur pour les turbulences corréziennes qui n'en prennent que plus de relief.

Dilatation

Si, comme nous venons de le voir, diverses transformations s'observent déjà au niveau de la structure des deux récits, bien d'autres différences les distinguent qui manifestent le travail d'écriture opéré par l'écrivain dans la nouvelle. Il s'agit, d'une part, de l'enrichissement du canevas initial par le biais de descriptions et de dialogues

12. In « *Singulier-Pluriel* ». Document inédit.

13. En narratologie on parle plutôt de « dilatation »

et, d'autre part, de la promotion au rang d'authentiques personnages des deux héros de l'histoire.

Il n'échappe à personne que de *H* à *N* la matière du récit s'est considérablement accrue : quelque mille mots dans le premier cas pour plus de dix mille dans le second. Si cet accroissement peut être, en partie, mis sur le compte de l'ajout narratif précédemment évoqué, il faut y voir surtout le résultat de la dilatation narrative produite par la pseudo réactualisation de scènes du passé et par des échanges verbaux tout aussi fictifs. Là où Robert Margerit l'historien n'a fait, en *H*, que mentionner un nom, une situation, un événement, à la manière assez sèchement informationnelle du rédacteur d'un procès-verbal, l'écrivain Robert Margerit donne à voir et à entendre en recréant l'illusion de la vie. Quitte à tricher, bien entendu. On retrouve donc là, fondamentalement, les mêmes procédés que ceux utilisés par le cinéma et la bande dessinée. En l'occurrence, la mise en image et en son d'une intrigue dont les développements plus ou moins prévus sont latents dans le scénario qui en est la source.

S'il n'y a rien de surprenant à constater que Robert Margerit utilise des recettes qui ont fait leurs preuves, il conviendrait évidemment aussi de mettre en évidence ce qui fait son originalité. Ce qui supposerait que l'on s'interroge sur la place, l'étendue et les fonctions particulières des descriptions et des dialogues dans sa nouvelle ; que l'on rende compte des caractères métaphoriques ou esthétiques des premières ; et, s'agissant des seconds, de leurs rôles informationnel, dramatique et surtout sémiotique. Il n'échappe à personne, en effet, que le dire et la façon de dire participent puissamment à la construction des personnages (songeons, par exemple, aux saillies et autres réparties de monsieur de Bélinay qui n'existe véritablement dans l'histoire que par ses prises de parole). Il conviendrait aussi de souligner l'effet de réel et de

dépaysement produit par l'usage de formules surannées¹⁴, telles que les « Souffrez, Monsieur... » – « Je vous quitte de moi » – « Le drôle est vraiment badin », etc.

Et le sujet n'est certes pas épuisé. Mais dans le cadre de cet article où le propos est forcément limité, nous nous contenterons d'avoir ouvert ces quelques pistes de réflexion. De même ne ferons-nous qu'amorcer l'analyse de la manière dont Robert Margerit, partant d'entités plutôt abstraites, promeut à l'existence des personnages¹⁵ d'une grande vérité. Parmi les divers procédés utilisés, il y a d'abord les informations (plutôt rares il est vrai) explicitement données par l'auteur sur leur physique, leur personnalité ou encore leur statut social. Disséminées dans le texte (c'est une technique fréquente chez Robert Margerit), elles aident petit à petit le lecteur à se construire une image de plus en plus précise du personnage. À côté de cela, et comme nous l'avons déjà signalé, l'image se complète grâce à tout ce que nous apprennent indirectement les propos tenus. De même encore ce que l'on peut appeler les récits de pensées et l'emploi du style indirect libre qui, comme par exemple en début de nouvelle, nous font partager les hésitations du Comte de Douhet.

Des artifices donc, habilement exploités, mais dont le seul énoncé ne rend compte qu'imparfaitement de la réussite de Robert Margerit. En effet, partant des deux noms qui lui étaient fournis par l'Histoire, il a su camper deux personnages bien individualisés et dotés de personnalités complémentaires. Ce qui fait – et c'est un gage d'intérêt pour le lecteur – qu'aux côtés du sage et peut-être trop sérieux comte de Douhet, le baron de Bélinay apporte la nécessaire contrepartie de cette jovialité qui permet de dédramatiser les situations les plus tendues. Ainsi, c'est sa bonne humeur et son sens de l'humour qui renforcent et maintiennent le caractère plaisant de l'histoire.

14. Et même l'emploi, à l'occasion, de termes dialectaux : « He bé mio » – « Taiso té » qui font couleur locale et distinguent les classes sociales.

15. Nous parlons essentiellement des deux héros : messieurs De Douhet et de Bélinay.

À coup sûr, le coup de maître de Robert Margerit dans cette nouvelle, c'est la mise en scène du personnage de monsieur de Bélinay.

Orientations

Pour en finir avec cet inventaire des différences entre le récit historique *H* et la nouvelle, nous voudrions dire quelques mots de ce qui nous semble un autre aspect intéressant de la transformation littéraire. À savoir l'orientation résolument héroï-comique donnée à l'exposé des faits ainsi que la signification qui s'en dégage.

S'il est vrai que *H* est présenté comme un récit « amusant », il l'est surtout par le caractère même des faits rapportés et l'heureux dénouement de « l'aventure ». Mais on constate que dans la nouvelle Robert Margerit a délibérément choisi d'accentuer le trait. Notamment lorsque sont relatés les événements survenus à Saint-Angel, chez le notaire Peyrolles : affolement injustifié, méprises, incapacité de la milice, incurie des petites autorités bourgeoises, lâcheté générale, bêtise, pugilat digne du roman comique de Scarron. Tout cela constitue un cocktail du plus haut burlesque. Le Rabelais des guerres picrocholines ou des fouaciers de Lerne n'est pas loin non plus. Certes, il y a des passages moins drôles mais même l'arrivée des prisonniers à Limoges prend des allures de fête bon enfant. N'y voit-on pas de belles élégantes dont les généreuses échantures captivent bien des regards ? En dépit des manifestations hostiles de la populace, nous ne sommes résolument pas dans la tragédie.

Et c'est pour notre plus grand plaisir, car de la folie des hommes l'auteur a pris le parti de nous faire rire, doublant ainsi par la dérision du récit la leçon de sagesse explicite que monsieur de Bélinay et son ami tirent de leur bien étrange aventure.

Castigat ridendo mores... !

Sur le point de conclure, nous voudrions insister sur l'intérêt de ces textes pour qui accorde de l'attention à l'itinéraire de Robert Margerit écrivain de l'Histoire.

On y surprend, pratiquement à sa source, l'émergence d'une véritable passion : pour un temps révolu, celui de notre passé national et pour une époque tourmentée, celle de la Révolution et des bouleversements qui s'ensuivirent. Un engouement dont Georges-Emmanuel Clancier, rappelant les débuts¹⁶ de son amitié avec Robert Margerit dans les années 36-37, témoigne en ces termes : « Son goût pour le passé me surprenait. Il l'évoquait de manière vivante d'ailleurs... appelant, entre autres, de nombreuses rues et places de Limoges par leurs anciens noms royaux. Il était habité d'une vision romanesque envoûtante appartenant à un autre temps ».

Mais on y voit aussi à l'œuvre ce que l'on pourrait appeler l'imagination historique d'un écrivain capable, à partir des quelques indications que lui fournit la chronique et bien sûr grâce à son talent, de nous donner l'illusion d'assister aux événements qu'il tire de l'oubli. Et cela peut-être parce qu'il fait sienne cette devise de Mérimée placée en exergue de la nouvelle : « Je n'aime dans l'Histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée ».

Enfin, presque trente ans avant que Robert Margerit ne reçoive le grand Prix du Roman de l'Académie française pour sa trilogie sur *La Révolution*, se dessinent déjà dans cette modeste aventure de messieurs de Douhet et de Bélinay les prémisses¹⁷ de ce qui sera sans nul doute son œuvre maîtresse.

16. « Récit de la première rencontre Clancier-Margerit » in *Cahiers Robert Margerit* N° III p. 9.

17. Dans son « *Journal de la Révolution* » le 1^{er} décembre 1957, Robert Margerit écrit : « Les personnages de *L'aventure de monsieur de Douhet* ou certains d'entre eux... et *La Grande Peur* telle que je l'ai décrite là ne fourniraient-ils pas un point de départ ? »

Document I

LA GRANDE PEUR À LIMOGES

AU DÉBUT de la Révolution, en juillet 1789, une terreur panique, sans cause apparente, s'empara de la France tout entière. Cet étrange phénomène, auquel on attribua les raisons les plus diverses, est fort connu sous le nom de La Grande Peur. En Limousin, comme ailleurs, la panique fut vivement ressentie, quelques jours après qu'on eut appris dans notre ville la prise de la Bastille. Des relations parues ensuite dans les journaux, des lettres, des chroniques de l'époque et jusqu'à certains registres paroissiaux, nous ont conservé en détail le souvenir de cet épisode de la Révolution, épisode mémorable et d'importance, puisque c'est à cause de La Grande Peur que la nation entière prit les armes ; et, les ayant prises, elle ne les quitta plus.

Les sources ci-dessus citées comportent des contradictions nombreuses et flagrantes. Nous avons essayé par des recoupements fréquents et minutieux, en nous appuyant sur les travaux des érudits qui nous ont précédé, et notamment de l'abbé Leclerc, de fixer tous les détails possibles de la manière la plus vraisemblable ; encore sommes-nous certains de n'avoir acquis en cela qu'une approximation. Pour plus d'exactitude, nous avons préféré laisser de côté des apports suspects, quoique pittoresques, en nous tenant aux grandes lignes du sujet, qui, elles, sont d'une véracité démontrée.

Avant d'aborder notre sujet qui est le récit des événements du 29 juillet, traçons d'abord un rapide tableau de l'état des esprits et des choses à Limoges en cet été de 1789.

L'hiver avait été exceptionnellement rude, la récolte des grains peu abondante, insuffisante pour les besoins de la population. Les paysans laissaient de si mauvaise grâce circuler les farines, qu'il avait fallu faire appel à la troupe pour surveiller le trafic. Échauffés par les idées nouvelles, les esprits attendaient, les uns dans une vague angoisse, les

autres dans une exaltation non moins vague, on ne savait quoi. Le 17, on avait appris la chute de la Bastille. Cette nouvelle, celle de la mort du gouverneur de la vieille forteresse : monsieur de Launay, du prévôt Flesselles, de Foulon et de Berthier suscitèrent un remous d'opinions diverses et opposées. On avait, à cette occasion, arboré la cocarde tricolore, blanche, verte et mordorée, que devait plus tard remplacer la cocarde bleue, blanche et rouge. En outre, le licenciement des ateliers nationaux, renvoyant en province tout un flot d'ouvriers sans travail, aigris et révoltés, augmentait la fièvre du pays. On savait enfin qu'une armée campait sous Paris, et l'on disait qu'elle était destinée à dissoudre l'Assemblée, à préparer l'invasion du pays par l'étranger.

De tout ceci, il ne faudrait point conclure que Limoges fût en effervescence. Loin de là. On parlait, on discutait beaucoup ; on faisait même des fêtes et des cortèges ; mais les besognes quotidiennes absorbaient l'activité de tous et le train coutumier, les exigences du travail l'emportaient sur l'exceptionnel des circonstances. Si bien que le 28 juillet Limoges s'endormit dans le calme de tous les jours.

Le 29 juillet 1789, vers quatre heures du matin, le galop d'un cheval lancé ventre à terre, fit résonner les pavés de la place dite, aujourd'hui, de l'Ancienne Préfecture. C'était le maître de poste de La Barre qui arrivait en toute hâte porteur de dépêches à remettre immédiatement à l'intendant : monsieur Meulan d'Ablois. Ces dépêches si pressées provenaient du subdélégué et du maire de Saint-Junien ; elles annonçaient que la ville de Ruffec, les communes de Saint-Claud, Champagne-Mouton et autres venaient d'être dévastées par une bande de cinq cents brigands qui se dirigeaient sur Chabanais et Saint-Junien ; elles se terminaient par un appel au secours.

Monsieur d'Ablois, homme de sang-froid et de vision nette, qui se savait assuré par une réserve de quatre cents cavaliers de Royal Lorraine et de Schomburg stationnés par

groupes en différents points stratégiques de l'Angoumois et du Limousin, sans compter les forces ordinaires de la maréchaussée, monsieur d'Ablois, au vu de ces nouvelles extraordinaires, ne s'affola pas. Il semble que, personnellement, il n'ait jamais cru à l'existence de ces brigands. Cependant, il fit immédiatement expédier des dépêches au syndic et au maire de Saint-Junien pour les rassurer, tandis qu'il envoyait aux prévôts de la maréchaussée et aux commandants des détachements de cavalerie l'ordre de patrouiller, d'expédier des éclaireurs pour se renseigner, de se tenir prêts à toute éventualité, enfin de faire parvenir aussitôt que possible tous renseignements sur les faits qu'il signalait.

Monsieur d'Ablois ne manqua naturellement point de recommander autour de lui de tenir l'affaire secrète, afin de ne pas affoler la population. Mais, non moins naturellement, le maître de poste qui avait apporté ces nouvelles sensationnelles, ne sut résister au plaisir de les divulguer dans l'auberge de la place des Carmes, où il était allé se reposer. Ces nouvelles ne tardèrent pas à se répandre de proche en proche.

Malgré certains récits, il ne paraît pas que l'ensemble de la ville ait été en effervescence avant midi.

Vers la fin de la matinée, l'annonce de l'arrivée des brigands s'était cependant suffisamment répandue pour que des attroupements nombreux se formassent devant l'Intendance et à l'Hôtel de Ville. Les rumeurs les plus contradictoires y circulaient. C'étaient ici cinq mille brigands qui allaient fondre sur Limoges ; là, on parlait de douze mille Anglais qui avaient envahi le Sud-Ouest, ravageant tout sur leur passage ; là, encore, c'était le comte d'Artois qui, à la tête de seize mille hommes, venant de Bordeaux, avait pris et brûlé Périgueux.

L'abbé Legros ajoute « Quelques-uns crurent que ce n'était qu'une diversion pour arrêter et empêcher une autre scène qui devait avoir lieu ce jour-là ; car on avait déjà projeté réellement de s'assembler aux Bénédictins pour casser l'ancienne municipalité et en établir une nouvelle, toute

conforme aux nouvelles idées du peuple à qui l'ancienne était devenue suspecte ; pour casser aussi l'ancienne milice bourgeoise et en former une autre sous le nom de « Garde nationale », à l'instar de celle qui venait de se former à Paris.

Aucun document ne permet de confirmer ce point. Retenons seulement que les mouvements de l'opinion furent aussi divers qu'incohérents. Ce qui est certain, c'est que la majorité fut épouvantée et songea surtout ou à fuir ou à se défendre. On réclamait des armes et de la poudre à tirer. L'intendant refusa d'en donner, car il craignait des accidents et du désordre ; puis, sur les instances de ses familiers, il consentit ensuite à faire livrer des armes par le garde-magasin de la milice provinciale et de la poudre par le magasin établi au-delà de la place des Carmes, sur la route de Bordeaux. C'est cela qui a pu faire croire qu'on avait forcé les portes de ces établissements. En fait, il n'est pas probable qu'il y ait eu de violences de ce genre. On se contenta de murmurer contre l'intendant, que ses fonctions et son titre avaient depuis longtemps déjà rendu suspect au peuple.

À l'Hôtel de Ville, cependant, on délibérait à tort et à travers, sans parvenir à prendre aucune décision, lorsqu'un bonhomme, essoufflé et encore tout effrayé, vint mettre le comble à l'affolement. Il arrivait, disait-il, à franc étrier de Rochechouart, qui avait été pendant la nuit attaqué par les brigands. Logé à une extrémité de la ville, il avait entendu des cris lamentables et un grand bruit à l'autre extrémité. Sautant à cheval, il avait même aperçu des flammes et il s'était lancé sur la route de Limoges pour venir donner l'alarme.

Là-dessus, la municipalité décida de faire sonner le tocsin et battre la Générale, malgré les efforts de l'intendant.

À ce moment – il était entre midi et une heure – bien des gens ignoraient encore les nouvelles. Le tocsin et la Générale les affolèrent. Ils s'enquirent de ce qui se passait ; on leur cria que vingt mille hommes armés envahissaient la ville, mettant tout à feu et à sang. On se jeta alors sur tout ce qui pouvait

servir à porter des coups ou à en parer. Un récit de monsieur François Alluaud nous rapporte que des femmes faisaient « bouillir de l'eau dans de grands chaudrons pour la jeter sur ces invisibles ennemis... Ma mère, ajoute-t-il, enfouit l'argenterie dans la pâte à porcelaine des magasins ».

« Invisibles ennemis », pas tout à fait. Des gens du faubourg des Arènes les avaient vus qui s'avançaient sur la route de Bordeaux, dans un tourbillon de poussière. Aussitôt, ils s'étaient mis à crier : Les voilà ! Aux armes ! Tandis que monsieur Durant-Richemond : un brave qui avait couru à cheval sur la route d'Aixe pour découvrir les brigands, battait précipitamment en retraite, l'épée à la main, et, manquait d'être enfourché par le garçon d'écurie de l'Auberge des Trois Angles qui le prit pour un fourrageur. Seulement, vus de plus près, ces brigands n'étaient qu'un vulgaire troupeau de moutons qu'un boucher précautionneux ramenait en ville.

Entre midi et une heure, il faut donc se représenter Limoges en pleine panique. C'est le point culminant. Dans les rues, les gens se croisent et s'interpellent, armés de fusils, de pistolets, de piques, de fourches, de gourdins, d'épées, de lardoires ; certains même déménagent leur argenterie, leurs bijoux, leur argent. Le tocsin sonne toujours à Saint-Michel, à Saint-Pierre, à Saint-Martial. Quelques uns se barricadent dans leurs maisons. Les plus sages préparent des armes efficaces et se portent aux entrées de la ville, c'est-à-dire place d'Orsay (place des Carmes actuellement) et place Dauphine (place Denis-Dussoubs).

Sur la place d'Orsay, qui eût été le point le plus directement menacé, puis que les routes d'Aixe et de Saint-Junien y débouchaient, se trouvèrent réunis en armes, au début de l'après-midi, tous les citoyens décidés à se défendre. On comptait dans le nombre, dit-on, des femmes qui n'étaient pas moins résolues que les hommes. Il y avait surtout l'état-major de la milice bourgeoise, le Grand Sénéchal du Haut Limousin et l'Intendant. Tous s'occupèrent à mettre un peu

d'ordre dans la foule équipée au hasard de gibernes, de buffleteries, de sacoches empruntées au magasin de la milice.

Les autorités autres que municipales, ne semblent pas avoir jamais pris au sérieux la menace qui affolait la ville. Que la panique fût justifiée ou non, en attendant l'arrivée des renseignements, il fallait rassurer la population en lui donnant une discipline et en lui faisant prendre conscience de sa force. Ajoutons que le Sénéchal comme l'Intendant, comme le colonel de la milice bourgeoise, étaient suspects à la masse du public, soit comme fonctionnaires du roi, soit comme aristocrates et censés comme tels d'être partisans de l'ancien état de choses. Il importait donc, à tous les points de vue, de suivre la foule en la contenant.

On organisa donc des compagnies de volontaires par quartiers. Le comte des Roys fut nommé commandant général. Neuf corps de garde furent établis aux deux ponts : Saint-Étienne, Saint-Martial ; sur la place des Bancs, des Arènes, place Dauphine, Tourny, de la Cité ; un au magasin des poudres qui se trouvait sur la route d'Aixe, comme on l'a déjà dit. La réserve fut massée sur la place des Bancs. Enfin on traîna aux différents postes quelques vieux petits canons de fonte qui appartenaient à la ville et qui se trouvaient alors dans un terrain en bordure de la route de Paris. Monsieur Alluand, entrepreneur et ancien ingénieur, prit la direction de cette artillerie, fit braquer une pièce sur la route d'Aixe, une sur la route de Saint-Junien, une place Dauphine, sur la route de Paris, et on chargea le tout à mitraille. Place Dauphine, comme on manquait de poudre, pour gagner du temps et se mettre en mesure de recevoir les brigands, on commença à charger la pièce avec la mitraille. Lorsque la poudre arriva ensuite, il fallut enlever la mitraille morceau par morceau, par la gueule, pour introduire la charge. Ceci permet de juger de l'état des esprits. Somme toute, il fut heureux qu'on n'ait pas eu à faire usage de cette artillerie ; elle eût certainement causé de grands dommages... aux servants.

L'après-midi se terminait ; des brigands, on n'avait pas encore aperçu l'ombre, lorsque, à nouveau des cris s'élevèrent. « Les voilà ! Les voilà ! ».

Ce n'était pas, cette fois, un troupeau de moutons, mais une patrouille de cavalerie envoyée en reconnaissance dans la forêt d'Aixe, qui rentrait sans avoir rien trouvé de suspect.

On sent que les nerfs des Limougeauds n'avaient pas encore retrouvé leur calme. La soirée, pourtant, devait s'écouler sans que les bandes annoncées se soient seulement laissées entrevoir. Les autorités attendaient les renseignements demandés le matin par l'intendant. Ils arriveront à minuit, sous la forme d'une dépêche du subdélégué de Ruffec, apportée par un gendarme. Il en résultait que l'alarme avait été causée, rapporte un témoin, par quatre ou cinq hommes « vêtus en religieux de la Mercy et se disant quêteurs pour la rédemption des captifs » qui, mécontents de leur recette à Ruffec, avaient quitté la ville en annonçant d'y revenir en nombre pour molester les habitants. « Ce petit événement, rapporté au loin avec exagération, avait causé la frayeur qui se manifestait et que des renseignements plus exacts feraient bientôt cesser ».

On s'empressa de faire circuler la nouvelle et la nuit se passa dans un calme relatif.

Mais le lendemain, 30 juillet, de très grand matin, un nouvel affolé se précipitait à l'Intendance pour rallumer la panique. C'était un certain Jacquet, architecte, qui apportait, encore une fois, la nouvelle de l'arrivée imminente des brigands. Au vrai, il ne s'agissait pas de brigands, cette fois, mais de « quarante mille » Espagnols qui, après avoir ravagé le Languedoc et le Quercy, mettaient le Périgord à feu et à sang.

On ne pouvait que rire. L'intendant n'y manqua pas. Là-dessus, l'architecte sort, furieux de voir qu'on ne prenait pas sa nouvelle au sérieux et s'en va crier partout qu'on allait être égorgé, que monsieur d'Ablois ne voulait pas défendre la ville, qu'il était de connivence avec l'envahisseur. Bref, tout recommença comme la veille. Il fallut que l'intendant allât à

l'Hôtel de Ville pour se justifier ; c'est alors qu'il proposa ce qu'on eût dû faire depuis longtemps, c'est-à-dire que quelques personnes montent à cheval et s'en aillent sur les grandes routes, dans différentes directions, prendre elles-mêmes des renseignements. Ce qui fut fait. En attendant leur retour, l'intendant fit circuler des lettres qu'il venait de recevoir d'Angoulême et de diverses villes où rien de suspect n'avait été remarqué.

Le 30, à midi, quoique Limoges fut encore en état de siège, si l'on ose dire, on commençait cependant à croire que l'alarme était vaine. Le courage de chacun s'en trouva notablement accru et, lorsqu'il s'agit de relever les postes, des volontaires animés de l'ardeur la plus martiale s'offrirent en nombre pour se rendre aux endroits même les plus dangereux : en particulier à ce magasin des poudres situé en avant de la place des Carmes, dont nous avons déjà parlé ; on l'appelait : la garde avancée. Ce nom, avec ce qu'il suggérait de guerrier, donnait à ceux qui s'offrirent pour y veiller, la plus haute idée de leur valeur. Conduits par le médecin Begougne et précédés d'un tambour – car maintenant on commençait à penser au décorum – les braves volontaires, défilant sous les yeux des Limousins et des Limousines, après avoir étreint leurs épouses en pleurs, s'en furent à la « garde avancée » manger avec courage quelques pâtés et vider les bouteilles dont des ménagères prévoyantes les avaient approvisionnés. Leur valeur, échauffée de ces victuailles, les poussa dans une téméraire entreprise : une patrouille nocturne sur la route d'Aixe. Bravant l'ennemi, jusque dans l'obscurité de la nuit tandis que Limoges dormait derrière eux, ils allèrent au devant des brigands... et revinrent couverts de gloire, mais sans avoir rien vu.

Il n'était pas dit, cependant, que tant de courage serait déployé en vain ; au moment où la vaillante garde allait regagner la ville, cinq habitants d'Aixe armés jusqu'aux dents,

arrivèrent amenant avec eux un malheureux journalier sans travail qu'on avait trouvé errant dans la forêt d'Aixe et qu'on avait arrêté incontinent comme brigand. On l'emmena triomphalement, si l'on ose dire, en prison. Mais il fallut bientôt le relâcher, car il n'eut pas de peine à prouver son innocence.

Les émissaires envoyés par la municipalité revinrent presque tous ce jour-là. Certains étaient allés fort loin : mais pas plus les uns que les autres n'avaient rencontré de brigands, ni trouvé trace des ravages qu'ils étaient censés avoir commis. Périgueux et Angoulême qu'on disait brûlés, ne semblaient guère avoir souffert de cet incendie imaginaire ; dans ces villes aussi, on avait vainement pris l'alarme.

Quelle fut l'origine de cette peur à laquelle la France entière succomba et qui, dans l'espace de quelques jours, la parcourut d'un bout à l'autre comme un immense frisson ? Il est extrêmement difficile de la déterminer.

Pour certains auteurs, la Peur fut le résultat d'une manœuvre du gouvernement ; pour d'autres : de Mirabeau, de Sièyes et de Talleyrand ; pour d'autres : de Mirabeau et de Necker, afin de faire prendre les armes à tout le pays pour soutenir la Révolution.

Cela ne semble pas, sinon vrai, du moins indiscutablement établi. Il paraît aussi vraisemblable d'y voir un phénomène gratuit né de la tension des esprits dans la tension d'un moment d'évolution rapide, de déséquilibre ; à une époque où les fausses nouvelles se propageaient aussi rapidement qu'aujourd'hui et où les démentis administratifs ne pouvaient circuler aussitôt sur les fils du télégraphe ou du téléphone.

Quoi qu'il en puisse être, il ne demeure pas moins certain que la garde nationale fut le résultat pratique de la Grande Peur. À Limoges, en particulier, sous l'effet de la panique, l'ancienne milice bourgeoise, comme on l'a vu, fut fondue le 29 juillet dans une petite armée qui se leva spontanément – qui était réellement une force révolutionnaire puisque

formée en dehors de toute loi – qui reçut, plus tard, la consécration officielle et dans laquelle artisans, ouvriers figurèrent au même titre que les bourgeois et purent également obtenir des grades.

Peu de temps après La Grande Peur, la garde nationale de Limoges devait être définitivement organisée et prêter serment sur un autel de la patrie élevé sur la place Tourny, comme nous aurons prochainement l'occasion de le montrer, en étudiant la formation des gardes nationales de la région.

Robert Margerit

in « *Le Populaire du Centre* »

(27/7/1937 et 28/8/1937)

Document II

L'AVENTURE DE MESSIEURS DE DOUHET ET DE BELINAY

Il y a quelques mois, nous avons publié une étude sur la Grande Peur à Limoges. Voici une aventure réelle, arrivée à deux gentilshommes limousins et à sept paysans, qui se rattache au phénomène mystérieux de cette panique, et qui l'illustre d'une façon amusante.

DANS les derniers jours de juillet 1789, les habitants de la petite ville de Saint-Angel, près d'Ussel, qui se trouvait dans la province du Limousin, furent troublés par des bruits vagues, à vrai dire, mais inquiétants.

Le pays, disait-on, était menacé par une invasion de brigands. Quels brigands ? On l'ignorait. D'où venaient-ils ? On n'en savait rien. Mais on n'en attendait pas moins leur venue comme un malheur inévitable.

Au sud-est de Saint-Angel, disséminées dans la campagne, se trouvaient les paroisses de Saint-Étienne-la-Geneste, de Chirac, de Liginiac.

De la première dépendait le petit manoir de Laveix, appartenant au comte François de Douhet d'Algères qui vivait là avec sa femme et ses enfants. Monsieur de Douhet était un militaire en retraite. Ancien capitaine de Bourbon-Cavalerie, il consacrait ses loisirs à des études de physique et de mathématiques. Ces occupations ne l'empêchaient pas de s'intéresser à la politique, sans toutefois y prendre la moindre part.

Le 30 juillet, monsieur de Douhet reçut plusieurs avis sur l'avance des brigands. Son voisin : le baron de Bélinay, lui transmet même une lettre d'une habitante de Neuvic qui, affolée, annonçait l'arrivée des bandes et demandait du secours.

Ce même jour, le curé de Chirac et le fils du notaire vinrent solliciter monsieur de Douhet de se mettre à la tête de

leurs forces, en sa qualité d'ancien officier, et de les conduire contre les brigands. Mais le comte restait sceptique. Il était très honoré, évidemment ; toutefois, le danger ne lui paraissait pas certain... bref, il refusa.

Pendant les avis d'alerte devenaient de plus en plus nombreux, de plus en plus pressants. Le comte, ébranlé dans son scepticisme, demanda l'avis du prieur de Saint-Angel. Celui-ci répondit qu'il n'y avait pas à douter, les brigands arrivaient...

Monsieur de Douhet n'hésita pas. Il fait convoquer ses paysans, ses voisins ; le tambour du château répond au tocsin que l'on sonne à Saint-Angel et à Chirac.

Le 1^{er} août, au petit jour, une armée hétéroclite sortait du château de Laveix. En tête, chevauchait monsieur de Douhet, armé de son épée, d'un fusil de chasse et d'une paire de pistolets. Par ce petit matin, bien en selle, à la tête de ses gens, le vieux gentilhomme retrouvait sa verdure militaire. Derrière lui, venait une troupe d'aspect peu martial, mais résolue, portant pour armes une vieille canardière, des faux retournées, des bâtons, et pour enseigne une nappe blanche attachée au bout d'une perche : à la fois, signe de ralliement et gage des intentions pacifiques de ces pacifiques soldats citoyens.

Après avoir battu les terres, les taillis, les chemins creux, sans voir ombre ennemie, monsieur de Douhet et ses hommes, ayant en route fusionné avec diverses petites troupes, dont une conduite par le baron de Bélinay, arrivèrent en vue de Saint-Angel.

Là, en tacticien prudent, monsieur de Douhet disposa ses forces sur une éminence surplombant la rivière, pour éviter toute surprise et décida d'aller se rendre compte par lui-même de ce qui se passait à l'intérieur de Saint-Angel.

Or, la ville était dans la terreur. Des guetteurs venaient de signaler l'arrivée d'une centaine de brigands qui s'étaient rangés en bataille de l'autre côté de la rivière, sur une éminence.

Plus rapide que monsieur de Douhet, cette affolante nouvelle, volant de bouche en bouche, et grossissant à mesure, était arrivée aux oreilles du notaire qui travaillait dans son cabinet. Cet officier ministériel était le chef de la garde bourgeoise de Saint-Angel. En apprenant que deux mille hommes encerclaient la ville, avec des chevaux et de l'artillerie – ainsi s'enflent les nouvelles en circulant parmi des gens effrayés et crédules – le notaire perdit la tête.

Qu'on sonne le tocsin, s'écrie-t-il !

Qu'on envoie des courriers à Meymac, à Ussel, à Chirac, à Ligniac.

Le tocsin se met à sonner. Lancés ventre à terre, les courriers piquent des deux et vont porter l'alarme dans toute la région.

Là-dessus, voilà monsieur de Douhet qui arrive.

– Que se passe-t-il ?

– Ah monsieur le comte, nous sommes encerclés par les brigands ! Ils vont donner l'assaut ! Saint-Angel est perdu !...

– Comment, mais j'arrive du dehors et je n'ai pas vu de brigands.

– Ah ! monsieur le comte, regardez, on les voit d'ici, de l'autre côté de la rivière, en face le couvent des Bénédictins.

– Des brigands !... Mais ce sont mes hommes ! Ils sont venus avec moi à votre secours !

Tout s'explique. Le notaire, rasséréiné, s'esclaffe, invite monsieur de Douhet à se mettre à table avec lui. On fait chercher monsieur de Bélinay. Personne ne pense plus à l'alarme. On mange, on boit, on porte des santés : au Roi, à la Nation, à la Loi.

Tout ceci chez le notaire. Mais la population, personne n'a songé à la prévenir. Et les émissaires, après avoir bien galopé et semé l'épouvante sur la route, sur leur passage, reviennent en ramenant des renforts. À nouveau, le tocsin sonne, Saint-Angel est envahi par la milice de ses défenseurs impatients d'en venir aux mains avec les « brigands ».

Mais de « brigands » point. Comment expliquer la méprise à cette foule affolée et furieuse ?

– En somme, messieurs, dit le tabellion au comte et au baron, c'est vous qui êtes responsables de tout ce tapage. La foule exige des brigands. J'en suis marri au delà de ce que je saurais dire, mais je me vois obligé de vous livrer à la foule, débrouillez-vous avec ces gens comme vous l'entendrez.

Requis par les habitants des villages voisins, des cavaliers de Schomberg-Dragon qui stationnaient dans la région avaient déjà arrêté et désarmé les paysans amenés par messieurs de Douhet et de Bélinay. Ceux-ci, à leur tour et malgré leurs protestations furent mis en état d'arrestation. La troupe dut même intervenir vigoureusement pour les protéger de l'aveugle fureur de ceux que les deux gentilshommes étaient bénévolement venus défendre. Garrotés, hissés dans une charrette, ils furent conduits à Meymac où on les jeta dans la prison commune.

Pour apaiser le peuple qui réclamait l'exécution immédiate des « brigands », on lui promet que, dès le lendemain, se réunirait une Commission de vingt membres, nommés par les cinq villes de Meymac, Égletons, Neuvic, Ussel et Saint-Angel, chargés de juger les coupables.

Ces vingt juges, on les attendit vainement.

Ne sachant que faire des prisonniers, on décida alors de les conduire à Limoges pour les remettre à la Municipalité et au Tiers-État qui les jugeraient ou soumettraient leur cas à l'Assemblée Nationale.

En conséquence, messieurs de Douhet, de Bélinay et leurs compagnons, dûment garrotés, furent entassés dans un chariot et conduits dans notre ville, sous escorte de dragons.

À Limoges, une foule encore secouée par la fièvre de La Grande Peur les attendait et les accueillit par des cris de mort. Ils furent incarcérés dans la prison criminelle ; puis, les 4, 5 et 6 août, extraits un à un de leurs cachots, ils comparurent devant

les conseillers en la Cour présidiale du Limousin, lesquels n'eurent pas de peine à reconnaître qu'il y avait erreur.

Seulement, ces dignes magistrats éprouvaient vis-à-vis de la population la même terreur que celle-ci éprouvait vis-à-vis des problématiques brigands. C'est pourquoi, bien que connaissant l'innocence des prévenus, ils se gardèrent bien de les relâcher, et n'osèrent pas rendre leur arrêt.

Les malheureux furent réintégrés en prison. Ils y passèrent tout le mois d'août, protestant, faisant publier un manifeste, jusqu'à ce qu'enfin le vicomte de Mirabeau – Mirabeau-Tonneau – ayant fait un rapport de l'affaire à l'Assemblée Nationale, celle-ci prit un décret déclarant l'entière innocence des prévenus et plaçant les « neuf particuliers sous sa sauvegarde et celle de la Loi ». Elle chargea en outre son président « d'écrire aux officiers municipaux du Comité et de la Milice de Limoges, pour leur faire part du présent arrêté et leur recommander de veiller à la sécurité des personnes détenues si elles sont mises en liberté ».

L'arrêt avait été pris le 2 septembre. Le 7, Messieurs de Douhet et de Bélinay et leurs sept compagnons d'infortune furent relâchés et purent rentrer dans leurs foyers.

Cette histoire est de celles auxquelles on pourrait adjoindre une moralité. Elle est si facile à déduire qu'on laissera à chacun le soin de la formuler soi-même.

Robert Margerit

in « *Le Populaire du Centre* »

(22/12/1937)